



Information aux habitants de Curtilles

Fin du subside pour les machines à laver, réfrigérateurs ou congélateurs de catégorie A+++

L'attribution des catégories de type A+++ a changé depuis début 2021.

De plus, le soutien financier cantonal, reçu en 2012 et attribué à ce subside est épuisé.

Dès lors et depuis le 01.08.2021, la Municipalité ne peut plus allouer la somme de CHF 100.- pour ce type d'appareil.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité